

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

CONSEIL GÉNÉRAL

Réunion du 26 juin 2014

RECUEIL DES DELIBERATIONS

01 - Aides aux communes et Structures de Coopération Intercommunale

Vice-présidence	AIDES AUX COMMUNES - DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET CITOYENNETÉ - COORDINATION DE LA CONFÉRENCE DES VICE-PRÉSIDENTS
Commission	01 - Aides aux communes et Structures de Coopération Intercommunale

Direction	N° Délibération	Titre des Dossiers	Page
MA 21	2014.15.CG	Adoption de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde - Laboratoire de coresponsabilité sociétale territoriale	3

**AIDES AUX COMMUNES - DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU TERRITOIRE ET
CITOYENNETÉ - COORDINATION DE LA
CONFÉRENCE DES VICE-PRÉSIDENTS**

**01 - Aides aux communes et Structures
de Coopération Intercommunale**



N°2014.15.CG

Signée le	27/06/14
Date d'envoi en Préfecture	27/06/14
Identifiant Acte	A033-223300013-20140626-155935-DE-1-1_0
Date de Publication au RAAD	30/06/14

CONSEIL GÉNÉRAL

Réunion du 26 juin 2014

Sous la Présidence de

Monsieur Philippe MADRELLE

Présents : M. Pierre AUGÉY, M. Jean-Pierre BAILLE, M. Jean-Jacques BENOIT, M. Christophe BIROT, M. José BLUTEAU, M. Jean-Baptiste BORTHURY, Mme Christine BOST, M. Philippe CARREYRE, M. Bernard CASTAGNET, M. Alain CHARRIER, M. Jacques CHAUVET, M. Jean-Marie DARMIAN, M. Jean DARREMONT, M. Alain DAVID, Mme Isabelle DEXPERT, M. Michel DUCHENE, M. Michel FROUIN, M. Christian GAUBERT, M. Hervé GILLE, M. Jean-Luc GLEYZE, Mme Denise GRESLARD NEDELEC, Mme Isabelle HARDY, M. Michel HILAIRE, Mme Martine JARDINE, M. Daniel JAULT, Mme Nathalie JUNIN, Mme Michelle LACOSTE, M. Serge LAMAISON, M. Serge LAPORTE, M. Alain LEVEAU, M. Xavier LORIAUD, M. Philippe MADRELLE, M. Francis MAGENTIES, M. Jacques MAUGEIN, Mme Yvette MAUPILE, Mme Edith MONCOUCUT, M. Guy MORENO, M. Christian MUR, M. Vincent NUCHY, M. Jean-Jacques PARIS, M. Philippe PLISSON, M. Robert PROVAIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Jean TOUZEAU, M. Dominique VINCENT, M. Francis ZAGHET

Excusés : M. Yves d'AMECOURT, M. Jean-Louis DAVID, M. Philippe DORTHE, M. Bernard DUSSAUT, M. Bernard FATH, M. Jacques FERGEAU, Mme Pascale GOT, M. Sébastien HOURNAU, Mme Anne-Marie KEISER, M. Pierre LOTHAIRE, M. Alain MAROIS, M. Guy MARTY, Mme Liliane POIVERT, M. Alain RENARD, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Pierre SOUBIE, M. Pierre YERLES

Affaire délibérée : Adoption de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde - Laboratoire de coresponsabilité sociétale territoriale

CDR : MA 21
Vice-présidence : Aides aux communes - Développement durable du territoire et citoyenneté - Coordination de la conférence des vice-présidents
Commission : N°01 - Aides aux communes et Structures de Coopération Intercommunale
N°chrono : 1

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE CONSEIL GÉNÉRAL

Réunion du 26 juin 2014

Adoption de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde - Laboratoire de coresponsabilité sociétale territoriale

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa réunion du 26 juin 2004, soit depuis 10 ans, le Conseil Général a décidé de s'engager dans un Agenda 21 pour la Gironde. Les dix années de partage et de mise en œuvre d'un projet territorial de développement durable en Gironde, d'objectifs et d'actions, réalisés et évalués, d'évolutions, de transversalités, d'apprentissages et de dialogue sur les questions de développement durable et de responsabilité sociétale et enfin, de contribution, de partage et de mise en relations des différents acteurs sur le territoire, intégrant la mutation rapide du contexte et de la diminution des ressources disponibles (budgétaires, naturelles, énergétiques...).

En dix années d'Agenda 21, les services du Département de la Gironde ont fait en matière de développement durable la preuve de leur capacité à faire, à s'améliorer, à expérimenter, à s'outiller, à s'évaluer et à rendre compte. Aujourd'hui, le Département est exemplaire et reconnu au plan local et national pour son « pouvoir d'agir » en matière de transitions sociétales vers une société durable.

Une stratégie de coresponsabilité sociétale territoriale

Depuis l'adoption du budget primitif en 2014, l'Agenda 21 est devenu l'outil au service d'une stratégie de coresponsabilité sociétale territoriale. Cette stratégie implique les Girondins, les acteurs locaux et toutes les parties prenantes dont la mobilisation est indispensable aujourd'hui pour espérer agir « à la hauteur des enjeux ». Car désormais aucune organisation ne peut prétendre pouvoir relever seule les défis climatiques, sociaux, territoriaux, énergétiques, numériques et écologiques des nécessaires transitions sociétales vers une société durable. Agir « à la hauteur des enjeux » implique donc la mobilisation de toutes celles et ceux qui, individuellement ou collectivement, ont une « part » de la solution.

Un objectif affirmé : le bien-être de tous

Pour cette mobilisation, il faut affirmer l'objectif ultime du développement durable : le bien-être de tous pour aujourd'hui et pour demain.

Selon le Conseil de l'Europe qui a défini le bien-être pour tous dans le cadre de la Stratégie européenne de cohésion sociale, « La référence au bien-être de tous sous-entend les valeurs d'égalité et équité, de droits égaux pour tous et de droit à une vie digne pour tous. Le concept de bien-être conduit à élargir les droits au delà des droits matériels pour inclure également les droits immatériels. Le bien-être, par opposition au mal-être/souffrance, est l'expression universelle des aspirations de tout être humain. Le bien-être de tous est de ce fait l'objectif ultime de la société.(...) Le bien-être de tous s'entend sans exclusion, y compris des générations futures: une partie de l'humanité ne peut vivre dans le bien-être si l'autre est dans le mal-être ou si elle y parvient au dépend des générations futures. Bien-être individuel et collectif sont ainsi indissociables ».

Pour que cela ne soit pas une abstraction, la définition des critères de bien-être est ascendante, par les citoyens eux-mêmes. Elle est composée des éléments des consultations et concertations citoyennes menées par le Département sur 2012 et 2013 dans le cadre de son plan stratégique de concertation. Elle est éclairée des connaissances, compétences et savoirs de la totalité des élus et des services du Département; des pratiques concertées du niveau local au niveau européen parmi les plus innovantes à ce jour ; de l'actualité et des débats et sujets de société autour des principaux axes de transition ; des chantiers des réseaux locaux. Tous ces matériaux et points de vue indispensables sont nourris d'une concertation spécifique sur le bien-être des Girondins afin d'avoir une vision des choses au plus près de la réalité des citoyens (1000 Girondins consultés en 2013 en partenariat avec le Comité Régional des Agenda 21, Cap Sciences et le groupe de réflexion national «La Fabrique Spinoza»).

Ainsi, l'objectif de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde, le bien-être pour tous, est avant tout, défini par les citoyens eux-mêmes.

Alors que l'Acte 2 visait la généralisation et l'intégration du référentiel développement durable dans quasiment toutes les instances et actions du Département, l'Acte 3 se recentre sur l'innovation pour la coresponsabilité sociétale autour de 3 défis ciblés composés à partir des convergences des différentes sources citoyennes et professionnelles mobilisées.

Une boîte à outils solide et agile

Cette posture d'innovation est rendue opérationnelle par la mobilisation des outils développés et éprouvés dans leur efficacité dans le cadre du réseau girondin des Agendas 21 locaux depuis 2005, devenu Laboratoire d'Innovations Collectives en 2012 : cartographie des parties prenantes, indices de contribution, méthodes de participation citoyenne (dont SPIRAL), bourse aux ingéniosités girondines, design de solution, cahiers d'expériences girondines, grilles d'analyse au regard des 5 finalités du cadre de référence national des Agenda 21 locaux, etc.

En 10 années, les outils et les compétences développés dans le cadre de l'Agenda 21 se sont affinés, technicisés et perfectionnés en réponse à des problématiques de plus en plus complexes aux évolutions de plus en plus rapides. Ils sont aujourd'hui à la fois solides car éprouvés, agiles et en prise directe avec l'avancée des connaissances, et l'évolution fulgurante des représentations, des aspirations et des capacités des acteurs et des citoyens. Ces outils composent la boîte à outils de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde, laboratoire de coresponsabilité sociétale pour le bien-être de tous.

Des indices synthétiques pour l'évaluation

La question de l'évaluation dans un tel projet est primordiale. L'une des compétences acquises et améliorées en dix ans d'Agenda 21 étant l'évaluation de nos actions, nous sommes actuellement en mesure de suivre l'engagement pris dans le cadre de l'Acte 3 via différents outils.

Sur l'objectif de cet Acte 3, le bien-être pour tous c'est le Profil de développement de la Gironde qui sera mobilisé pour l'évaluation.

Pour mémoire, depuis 2011, le Département de la Gironde a intégré au sein de son rapport développement durable le Profil Développement Durable de la Gironde. Il permet, en six indices dits « synthétiques », de présenter de façon simple et accessible la situation du département au regard du développement durable : indice de bien-être, indice de cohésion sociale et territoriale, indice de vulnérabilité du territoire au changement climatique, indice de qualité de l'environnement et des écosystèmes, indice de production et de consommation responsables, indice de gouvernance.

Le but est de mesurer le bien-être des Girondins, leur qualité de vie et la santé globale du territoire. Le tableau de bord, riche de plus de 130 indicateurs permet de suivre celui-ci. C'est une véritable photographie, un instantané du territoire en matière de bien-être, d'emploi, de santé, de préservation des ressources, etc.

Le Profil DD permet de mieux appréhender la situation du département de la Gironde au regard du développement durable. Grâce aux indicateurs synthétiques, visualiser en une donnée une pluralité d'éléments est possible. La vision du développement durable sur le territoire devient simple, claire et compréhensible. S'approprier les enjeux du territoire également.

Les 6 indicateurs synthétiques qui le constituent, correspondent aux 5 finalités du développement durable cohérentes et concomitantes (Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations, Épanouissement de tous les êtres humains, Protection de la biodiversité, Lutte contre le changement climatique, Consommation et production responsables) ainsi qu'aux éléments déterminants de la démarche Agenda 21 local (indice de gouvernance). Ces indices sont calculés pour la totalité des départements de

France et permettent ainsi de se situer dans l'espace national. Ces indicateurs synthétiques reposent sur un principe simple : toutes les valeurs sont « normées sur une base 100 ». En d'autres termes, la valeur la plus faible observée devient 0 et la valeur la plus forte devient 100. Ainsi il devient possible de mélanger et d'effectuer des moyennes d'un grand nombre d'indicateurs ayant des unités différentes.

Parmi ces indicateurs, celui portant sur la finalité « Cohésion sociale et territoriale », revêt une valeur spécifique au regard des compétences premières du Département. Depuis le rapport DD 2013, cet indice a été calculé pour toutes les communautés de communes et les schémas de cohérence territoriale de Gironde.

Pour construire ce tableau de bord, la démarche s'est appuyée sur les retours d'expériences internationaux (PNUD, OCDE...), les réflexions nationales et régionales (Ile de France, Nord-Pas-de-Calais, etc.).

Ce profil est désormais adopté par l'Assemblée des Départements de France et utilisé par une dizaine de départements. Les indicateurs permettant d'établir ce profil sont l'élément essentiel au suivi des démarches, des acteurs, et des actions menées dans le cadre de notre objectif.

Coresponsabilité et bien-être de tous sont intimement liés comme le soulignait en 2010 le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale : « Coresponsabilité et bien-être de tous sont des notions inséparables. L'une n'est pas possible sans l'autre: sans référence au bien-être de tous, la coresponsabilité n'est pas possible et sans coresponsabilité l'objectif du bien-être de tous est inatteignable. »

Ce mode nouveau de questionnement s'est déployé grâce à des méthodes de concertation qualitative et de proximité. Déjà en partie évoqués, de grands réseaux se sont réunis en 2013 : les réseaux régionaux, réunis dans le cadre du Comité régional des agendas 21 d'Aquitaine, avec l'appui de Cap Sciences ; les réseaux nationaux mobilisés dans le cadre de la Fabrique Spinoza (groupe de réflexion du bien-être citoyen) ; et les réseaux internationaux réunis dans le cadre du programme Responding Together animé par le Conseil de l'Europe. La Gironde est membre fondateur de ce réseau international de coresponsabilité sociétale, SPIRAL, (CP février 2014), du fait de sa contribution au déploiement d'un vaste dispositif de concertation avec 1000 contributions qualitatives en Gironde et plus de 200 000 critères de bien-être citoyen collectés en Europe.

Appliquer la stratégie sur 3 défis précis, ambitieux et évaluables

Comme laboratoire de coresponsabilité pour le bien-être de tous, l'Acte 3 de l'Agenda 21 devra mobiliser l'ensemble des relations et outils développés depuis dix ans pour expérimenter ces nouvelles manières de faire, en coresponsabilité, autour de trois défis.

Ainsi, pour son Acte 3, l'Agenda 21 se dote d'un objectif, intégrant trois défis à la fois complémentaires et indispensables au bien-être des Girondins ainsi que des cibles ambitieuses, mais réalistes sur chacune des cinq finalités du développement durable :

- Défi 1 : « Capacité alimentaire » - Défi prioritaire de l'Acte 3

Il s'agit en premier lieu de garantir un accès à l'alimentation pour tous : une alimentation saine, équilibrée, produite localement et accessible financièrement. Ce défi est donc particulièrement transversal. En effet, il suppose d'aborder l'alimentation dans son aspect le plus large : de la graine jusqu'au déchet alimentaire, en passant par l'enjeu majeur de l'aménagement du territoire (préservation du foncier, protection des espaces de production alimentaire, développement équilibré du territoire départemental respectueux des grands équilibres sociaux et écologiques), la question de la sécurité alimentaire comme de l'évolution du système agro-alimentaire, agro-industriel et agro-tertiaire en veillant à la pérennité de l'emploi et des revenus, en particulier dans les zones de fragilités sociales. Il suppose également de développer les nouveaux circuits de production et de distribution (économie circulaire, rapprochement entre producteurs alimentaires et « mangeurs ») et d'appuyer les nouvelles formes de solidarité par la réappropriation de l'acte alimentaire au quotidien. Il s'agira donc d'appréhender, sans s'y perdre, la complexité du sujet, la chaîne des interactions et la cartographie multisectorielle des acteurs concernés, afin de garantir la cohésion aussi bien sociale que territoriale dans un système d'évolution rapide et multifactorielle.

- Défi 2 : « Mobilités choisies »

Les mobilités choisies renvoient en premier lieu à l'idée de la reconquête d'une autonomie dans ses choix de mobilité. Le terme de « mobilités » s'entend donc dans son acception large, basée sur un triptyque : logement – emploi – transport. En effet, il est aujourd'hui évident qu'il n'existe pas un décideur exclusif des mobilités individuelles, en particulier dans le domaine du logement, les mobilités sont avant tout des parcours et le résultat de choix individuels et collectifs plus ou moins contraints. Ce défi a donc pour ambition d'aborder les mobilités dans les interactions entre les aspirations individuelles des girondins (accès à l'emploi, aux services,

aux loisirs), dans les intractions entre les acteurs publics et privés des mobilités (amélioration et efficacité des transports, de l'intermodalité et des solutions alternatives à la voiture individuelle), dans la conciliation des temps de vie entre temps contraint et temps choisi, dans la mise en dynamique des systèmes d'organisation de l'espace, dans la lutte contre les fractures liées à l'accès (accessibilité numérique, handicap, familiale, financière) et dans la capacité de repenser les modèles de développement vers des mobilités durables, accessibles et choisies.

- Défi 3 : « Autonomie énergétique »

Dans un contexte à la fois planétaire et local de hausse inéluctable du coût de l'énergie et d'aggravation des effets du changement climatique, le défi de l'autonomie énergétique est à la croisée entre la gestion d'une situation d'urgence et la préparation des conditions de vie durable pour tous. L'angle premier est celui de la sobriété qui conduit à revisiter les besoins réels au regard de nos capacités locales de production et à questionner les comportements et les habitudes. Le caractère d'urgence est révélé par la question de la vulnérabilité énergétique des ménages qui n'ont plus la capacité d'accéder à l'énergie pour la satisfaction de leurs besoins élémentaires. Ainsi, si la question de la rationalisation des comportements individuels reste d'actualité, la question de l'urgence impose de repenser les modèles pour éviter les situations de privation. L'autonomie énergétique impose également une approche beaucoup plus efficace et performante dans la construction, la réhabilitation et la gestion des équipements publics et privés. Enfin la production énergétique à partir de ressources renouvelables prend une place déterminante, passant par l'approfondissement des systèmes alternatifs, basés sur les relocalisations et la décentralisation des systèmes de production, mais aussi par la capacité des acteurs individuels comme collectifs à produire leur propre énergie et à la consommer directement ou à la distribuer.

Des cibles théoriques et les indicateurs sont précisés sur chacune des finalités du développement durable ainsi que sur la gouvernance (cf. annexes). Ces cibles et le calendrier seront précisés lors de la co-conception des programmes d'actions. La co-définition des objectifs chiffrés intermédiaires (dont certains incontournables car règlementaires) et les trajectoires seront fixés pour la « part du Département » au BP 2015 et, pour la Gironde, avec toutes les parties prenantes girondines au BP 2016.

Sur ces 3 défis le rôle du Département varie : opérateur, aménageur, accompagnateur... Ses leviers d'action directe via ses investissements, son fonctionnement et ses compétences, qui correspondent à la « part du Département », sont plus ou moins importants. Pour ces trois défis le Département revendique toutefois un rôle essentiel de facilitateur et de fédérateur des énergies girondines et une légitimité à catalyser les forces vives, l'ensemble des capacités locales et les girondins dans une ambition collective d'impact sur le bien être durable de tous pour aujourd'hui et pour demain.

Les concertations menées dans le cadre de l'élaboration de l'Acte 3 ont fait unanimement apparaître le Défi n°1 – Capacité alimentaire pour tous comme hautement prioritaire compte tenu des urgences et des enjeux. Ce défi universel est actuellement travaillé dans de nombreux départements français ainsi qu'au niveau national, européen et mondial. Aussi, bien que les 3 défis soient poursuivis ensemble dans l'objectif du bien-être de tous pour aujourd'hui et pour demain, une organisation spécifique sera déployée en matière de communication, d'ingénierie et d'ingéniosités sur l'atteinte dans les meilleurs délais du Défi N°1 – Capacité alimentaire pour tous.

Cet affichage prioritaire sur un défi accessible à tous permet de renforcer la lisibilité de l'action du département en matière de développement durable, en prise avec les préoccupations des girondins et les enjeux mondiaux ;

Une organisation en mode projet en 3 étapes

La concrétisation de l'Acte 3 de l'Agenda 21 repose sur 3 étapes :

- Étape 1 - L'objectif, les défis et les cibles constituent le « programme d'objectifs » de l'Acte 3 de l'Agenda 21 qui est soumis aujourd'hui à l'assemblée plénière
- Étape 2 - Un travail inter-vice-présidences et interservices se mènera au second semestre afin de pouvoir proposer pour adoption au BP 2015 le « programme d'actions CG » de l'Acte 3 du Département incluant les dispositifs et projets départementaux interrogés au regard de leur contribution au défi prioritaire – Capacité alimentaire pour tous...
- Étape 3 : Durant l'année 2015, une mobilisation des parties prenantes girondines sur chacun des défis permettra la co-élaboration d'un « programme de coresponsabilité » pluri-partenarial, précisant les cibles et les trajectoires partagées et qui sera pleinement l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde et proposé au BP 2016.

En conséquence, la présente délibération consiste à:

- adopter le programme d'objectifs de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde, laboratoire de coresponsabilité, tel que présenté dans le rapport ci-dessus,
- valider la méthode projet pour l'élaboration du programme de contribution correspondant à la part CG dans l'atteinte des cibles des trois défis,
- Valider l'axe prioritaire de communication, d'exemplarité et de démonstration sur le Défi N°1 - Capacité alimentaire pour tous,
- valider l'organisation du pilotage jusqu'au programme d'actions pluriparttenariales de l'Acte 3.

Je vous saurais gré de bien vouloir en délibérer.

DECISION

Les propositions de Monsieur le Président du Conseil Général sont adoptées.

Fait et délibéré en l'Hôtel du Département à Bordeaux, le 26 juin 2014.

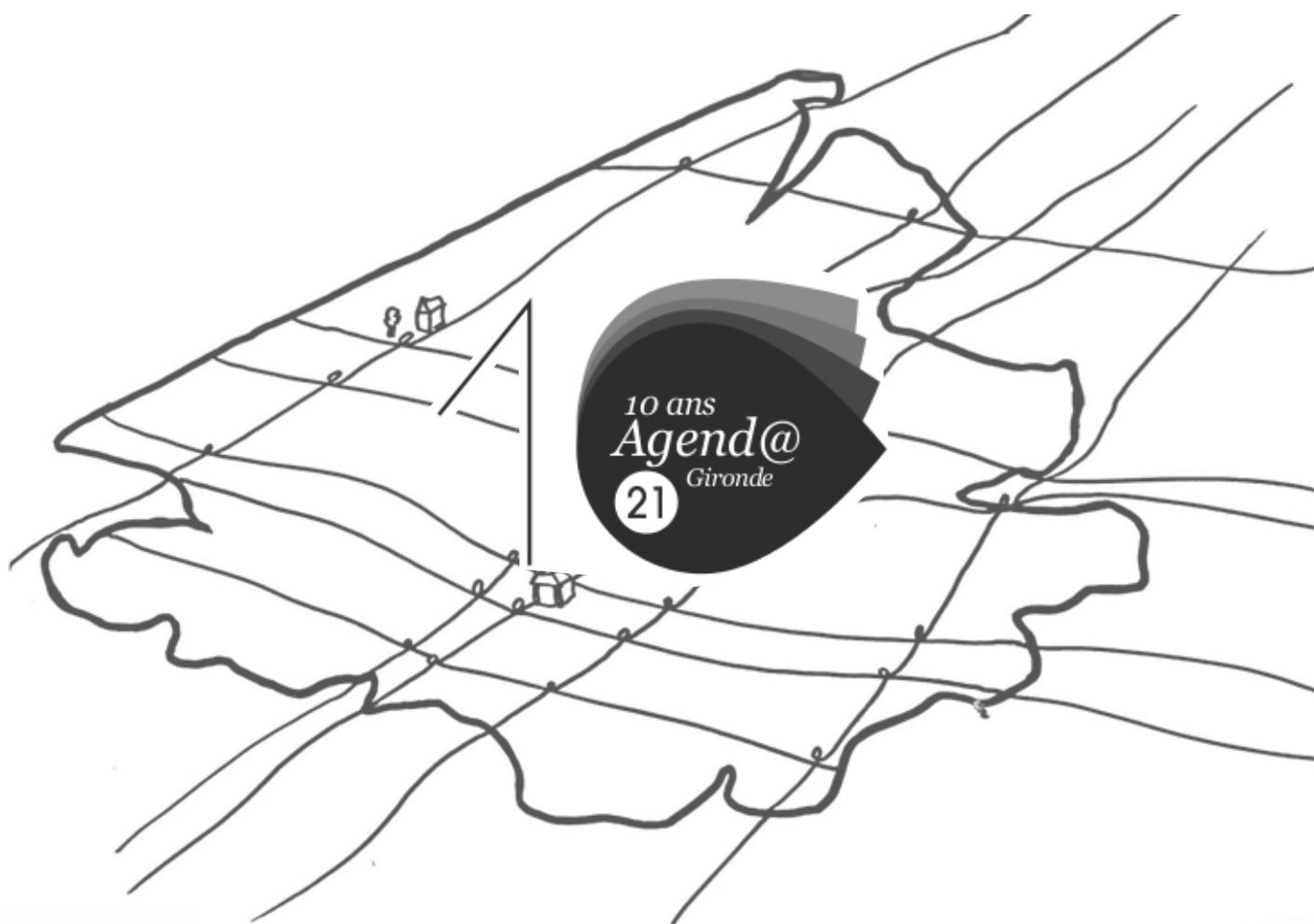
Le Président du Conseil Général,



Philippe MADRELLE
Sénateur de la Gironde
Conseiller Général du
Canton de Carbon-Blanc

Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde

**TERRITOIRE DE CORESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS**



des 10 ans

En 2014, l' Agenda 21 de la Gironde a 10 ans.

Dix années de partage et de mise en œuvre d' un projet territorial de développement durable en Gironde. Dix années d' objectifs et d' actions, réalisés et évalués. Dix années d' évolutions, d' apprentissages et de dialogue sur les questions de développement durable et de responsabilité sociétale. Dix années, enfin, de contribution, de partage et de mise en relations des différents acteurs sur le territoire, tout en tenant compte de la mutation du contexte et de la diminution des ressources disponibles (budgétaires, naturelles...).

Dix années qui ont vu l' Agenda 21 se définir à travers ses objectifs et ses avancées, ses échecs et ses réussites.

En dix années d' Agenda 21, le Département de la Gironde a fait la preuve de sa capacité à faire, à s' améliorer, à expérimenter, à s' outiller, à s' évaluer et à rendre compte. Le Département est exemplaire et reconnu au plan local et national sur ces domaines.

Depuis l' adoption de son budget primitif en 2014, l' Agenda 21 est devenu l' outil au service d' une stratégie de coresponsabilité sociétale territoriale. Cette stratégie implique les Girondins, les acteurs locaux et toutes les parties prenantes dont la mobilisation est indispensable aujourd' hui pour espérer agir «à la hauteur des enjeux». Car aucune organisation ne peut prétendre pouvoir relever seule les défis climatiques, sociaux, territoriaux, énergétiques, numériques et écologiques des nécessaires transitions sociétales vers une société durable. Agir « à la hauteur des enjeux » implique donc la mobilisation de toutes celles et ceux qui, individuellement ou collectivement, ont une « part » de la solution.

Pour cette mobilisation, il faut affirmer l' objectif ultime du développement durable : le bien-être de tous pour aujourd' hui et pour demain. Pour que cela ne soit pas une abstraction, la définition des critères de bien-être est ascendante, par les citoyens eux-mêmes. Elle est composée des éléments des consultations et concertations citoyennes menées par le département sur 2012 et 2013 dans le cadre de son plan stratégique de concertation. Elle est éclairée des connaissances, compétences et savoirs de la totalité des services du Département ; des visions de tous les bureaux de vice-présidence ; des pratiques concertées du niveau local au niveau européen parmi les plus innovantes à ce jour ; de l' actualité et des débats et sujets de société autour des principaux axes de transition ; des chantiers des réseaux locaux. À tous ces matériaux et points de vue indispensables s' ajoute une concertation spécifique sur le bien-être des Girondins afin d' avoir une vision des choses au plus près de la réalité des citoyens (1000 girondins consultés en 2013 en partenariat avec le Comité Régional des Agenda 21, Cap Sciences, et le groupe de réflexion national «La Fabrique Spinoza»).

Ainsi, l' objectif de l' Acte 3 de l' Agenda 21 de la Gironde, le bien-être pour tous, est avant tout défini par les citoyens eux-mêmes.

Alors que l' Acte 2 visait la généralisation et l' intégration du référentiel développement durable dans quasiment toutes les instances et actions du Département, l' Acte 3 se recentre sur l' innovation pour la coresponsabilité autour de 3 défis ciblés composés à partir des convergences des différentes sources citoyennes et professionnelles mobilisées. Cette posture d' innovation est rendue opérationnelle par la mobilisation des outils développés et éprouvés dans leur efficacité dans le cadre du réseau girondin des Agenda 21 locaux depuis 2005, devenus Laboratoire d' Innovations Collectives en 2012 : cartographie des parties prenantes, indices de contribution, méthodes de participation citoyenne, design de solution, cahiers d' expériences girondines, etc.

L' une des compétences acquises et perfectionnées en dix ans d' Agenda 21 étant l' évaluation de nos actions, nous sommes actuellement en mesure de suivre l' engagement pris dans le cadre de l' Acte 3 via différents outils. L' un d' entre eux, le profil de Développement Durable du territoire, a d' ailleurs été élaboré par le Département en 2011 (aujourd' hui porté par l' ADF). Les indicateurs permettant d' établir ce profil sont l' élément essentiel au suivi des démarches, des acteurs, et des actions menées dans le cadre de notre objectif.

à l'acte 3

Ainsi, pour son acte 3, l'Agenda 21 se dote d'un objectif, intégrant trois défis à la fois complémentaires et indispensables au bien-être des Girondins ainsi que des cibles ambitieuses, mais réalistes sur chacune des cinq finalités du développement durable :

- Défi 1 : « Capacité alimentaire »
- Défi 2 : « Mobilités choisies »
- Défi 3 : « Autonomie énergétique »

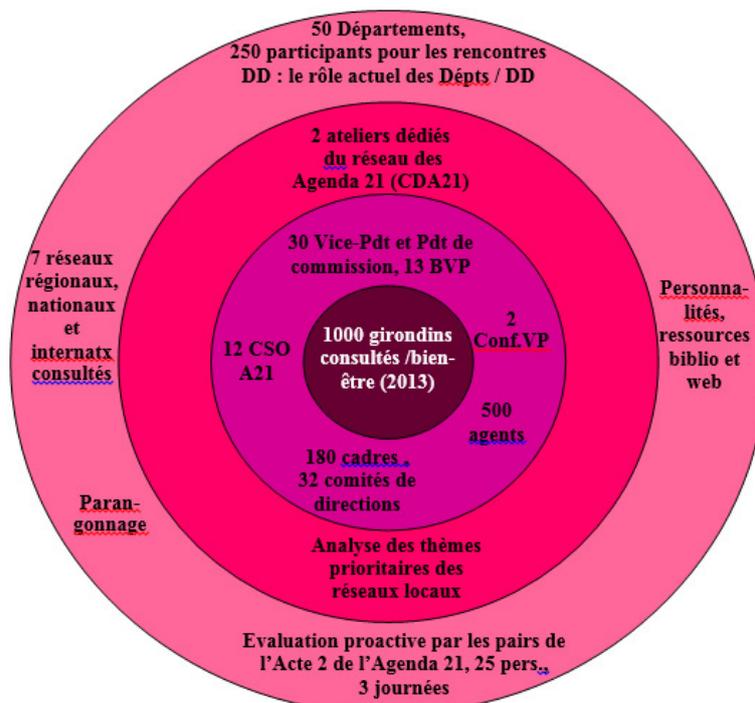
Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde : 3 défis et 3 étapes

- Étape 1 - L'objectif, les défis et les cibles constituent le « programme d'objectifs » de l'Acte 3 de l'Agenda 21 qui sera soumis au BS 2014.

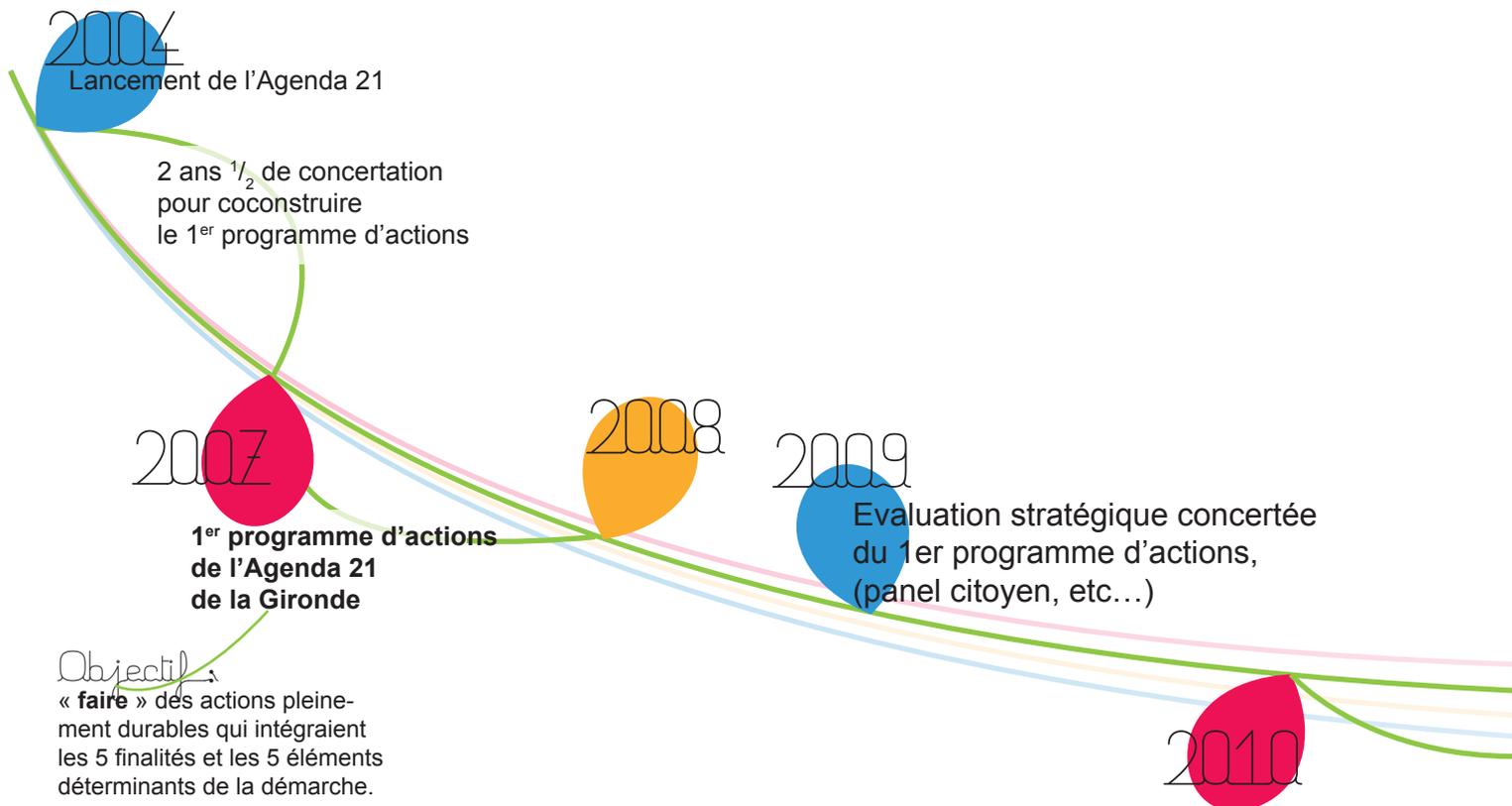
- Étape 2 - Un travail inter-vice-présidences et interservices se mènera au second semestre afin de pouvoir proposer pour adoption au BP 2014 le « programme d'actions CG » de l'Acte 3 du Département incluant les dispositifs et projets départementaux interrogés au regard de leur contribution aux défis et aux cibles proposées.

- Étape 3 - Durant l'année 2015, une mobilisation des parties prenantes girondines sur chacun des défis permettra la co-élaboration d'un « programme de coresponsabilité » pluripartenarial qui sera pleinement l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde et proposé au BP 2016.

Cartographie des parties prenantes de la conception de l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde, laboratoire de coresponsabilité sociétale pour le bien-être de tous pour aujourd'hui et pour demain :

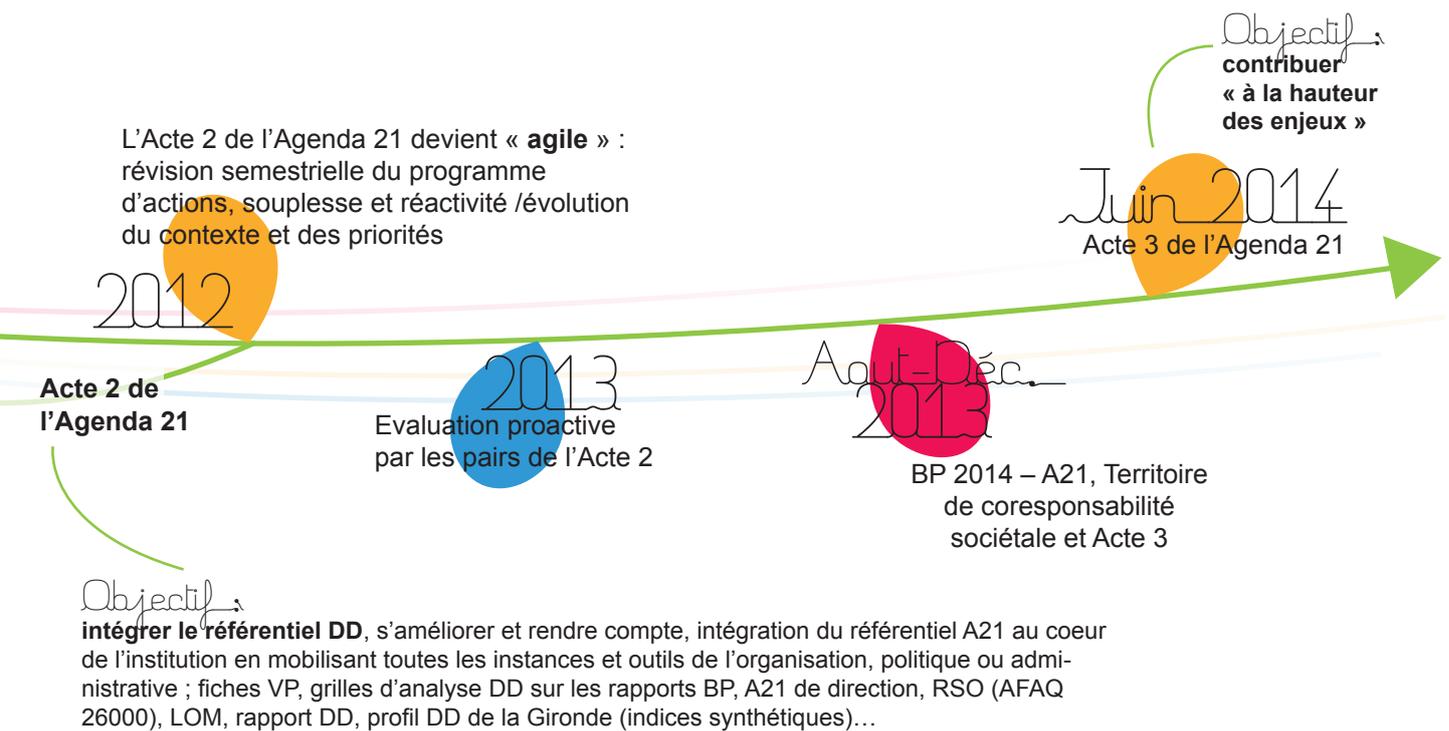


10 ans d'Agenda 21



« Une fois encore, et à l'heure du dixième anniversaire de l'Agenda 21, nous montrons que la Gironde a un temps d'avance. Il faut savoir le garder ! Ainsi nous préparons l'acte trois de l'Agenda 21. »

Philippe Madrelle, Président du Département de la Gironde, vœux 2014



Les ingrédients de l'acte 3

Une stratégie de
coresponsabilité sociétale
territoriale

Assemblée Départementale - BP 2014

Qu'est-ce qui fait bien-être
durable en Gironde ?

Consultation citoyenne Caravane RIO 21 - 2013

Nos données, nos diagnostics,
nos partenaires, nos
connaissances métier,
territoriales et publics

Comités de direction - CODGA

Les réseaux, les
meilleures pratiques, les
analyses

CDA21, ETD, Comité 21, ADF, Bureau des territoires,
Ministère DD, Conseil de l'Europe, réseau
international des territoires de coresponsabilité

Nos capacités à faire, à
suivre et à rendre
compte au regard du DD

1^{er} programme et Acte 2 A21

La Boite à Outils du Labo
coconstruite,
une capacité d'innovation et de transformation
(CDA21, Labo' M21, Spiral,
Bourse d'ingéniosités girondines...)

Un acte 3, laboratoire de coresponsabilité
sociétale du territoire pour le bien-être de tous

3 axes de transition = 3 défis



Objectif :

Bien-être pour tous

pour aujourd'hui et pour demain

Définition

Le Conseil de l'Europe dans sa stratégie de cohésion sociale met en avant deux idées clé :

1- L'objectif du bien-être de tous implique un processus décisionnel démocratique et une démarche de dialogue social et d'engagement civique (troisième pilier) pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une vision du futur où chacun trouve sa place et peut s'épanouir

2- La capacité de la société à assurer le bien-être de tous, comme objectif de cohésion sociale, suppose une démarche de responsabilité sociale partagée ou coresponsabilité avec l'ensemble des acteurs, publics et privés. Une telle démarche doit pouvoir se construire au niveau local, avec les habitants et les parties prenantes et avec des politiques régionales et nationales qui offrent un cadre adéquat pour encourager de tels processus et assurer les droits sociaux pour tous

Intégration de deux types d'approches complémentaires dans le « Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale » (approuvé par le Comité des Ministres le 7 juillet 2010) :

une approche ascendante, visant le dialogue, la construction d'une vision pour l'avenir et le partage de la responsabilité sociale pour le bien-être de tous au niveau local avec les citoyens, puis aux niveaux régionaux, nationaux et européens, permettant de revisiter les politiques publiques à la lumière de la parole des citoyens;

une approche descendante, partant des politiques nationales et européennes, notamment des instruments juridiques et politiques établis par le Conseil de l'Europe (Charte sociale européenne, Code européen de sécurité sociale, recommandations du Comité des Ministres, résolutions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, etc.) pour proposer leur adaptation et appropriation aux différentes échelles territoriales.

Bien-être de tous ?

- Le bien-être, par opposition au mal-être/souffrance, est l'expression universelle des aspirations de tout être humain. Le bien-être de tous est, de ce fait, l'objectif ultime de la société.

- La définition du bien-être de tous, dans sa diversité et sa multi-dimensionnalité, revient aux citoyens. S'agissant de l'objectif ultime de société, sa définition est une question clé de la démocratie

- Le bien-être de tous s'entend sans exclusion, y compris des générations futures: une partie de l'humanité ne peut vivre dans le bien-être si l'autre est dans le mal-être ou si elle y parvient au dépend des générations futures. Bien-être individuel et collectif sont indissociables.

Le bien-être de tous

La référence au bien-être de tous sous-entend les valeurs d'égalité et équité, de droits égaux pour tous et de droit à une vie digne pour tous. Le concept de bien-être conduit à élargir les droits au delà des droits matériels pour inclure également les droits immatériels.

La coresponsabilité pour le bien-être de tous

Coresponsabilité et bien-être de tous sont des notions inséparables. L'une n'est pas possible sans l'autre : sans référence au bien-être de tous la coresponsabilité n'est pas possible et sans coresponsabilité l'objectif du bien-être de tous est inatteignable.

Ensemble elles expriment la démocratie dans son sens le plus profond, c'est à dire celui du vivre ensemble comme co-sujets sur une même planète.

Source : site du Conseil de l'Europe – Wiki-Spiral
<https://wikispiral.org>

Profil Développement Durable

Depuis 2011, le Département de la Gironde a intégré au sein de son rapport développement durable le Profil Développement Durable du territoire girondin. Il permet, en six indices dits « synthétiques », de présenter de façon simple et accessible la situation du département au regard du développement durable.

Le but est de mesurer le bien-être des Girondins leur qualité de vie et celle du territoire. Le tableau de bord, riche de plus de 130 indicateurs permet de suivre celui-ci. C'est une véritable photographie, un instantané du territoire en matière de bien-être, d'emploi, de santé, de préservation des ressources, etc.

Profil Développement Durable 2011:

Finalités de l'Agenda 21 et les éléments déterminants de la démarche	Intitulé de l'indicateur synthétique de développement durable	Situation développement durable de la Gironde	Commentaires
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	Indice de Santé Sociale Départemental		Tendance légèrement plus favorable en Gironde que la tendance nationale. Evolution favorable de 2005 à 2008
Epanouissement de tous les êtres humains	Indice de bien être humain		Gironde = 58,50/100 Moyenne des départements français = 57,70/100
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Indice de vulnérabilité du territoire face au changement climatique <small>!! Attention pour cet indice, plus le chiffre est élevé, moins la situation est bonne!!</small>		Gironde = 36,72/100 Moyenne des départements français = 30,17/100
Préservation de la biodiversité, protection de milieux et des ressources	Indice de qualité de l'environnement et de préservation des écosystèmes		Gironde = 40,03/100 Moyenne des départements français = 41,49/100
Dynamiques de développement suivant des modes de consommation responsables	Indice de consommation et production responsable		Gironde = 49,56/100 Moyenne des départements français = 4 2,07/100
Éléments déterminants de la démarche	Indice de gouvernance		Moyenne des cantons de la Gironde = 41,3/100 Pas de données nationales

Le Profil DD permet de mieux appréhender la situation du département de la Gironde au regard du développement durable. Grâce aux indicateurs synthétiques, visualiser en une donnée une pluralité d'éléments est possible. La vision du développement durable sur le territoire devient simple, claire et compréhensible. S'approprier les enjeux du territoire également.

Les 6 indicateurs synthétiques qui le constituent, correspondent aux 5 finalités du développement durable cohérentes et concomitantes (Cohésion sociale, Epanouissement de tous les êtres humains, Préservation de la biodiversité, Lutte contre le changement climatique, Consommation et production responsables) ainsi qu'aux éléments déterminants de la démarche Agenda 21 local (indice de gouvernance). Ces indices sont calculés pour la totalité des départements de France et permettent ainsi de se situer dans l'espace national. Ces indicateurs synthétiques reposent sur un principe simple : toutes les valeurs sont « normées sur une base 100 ». En d'autres termes, la valeur la plus faible observée devient 0 et la valeur la plus forte devient 100. Ainsi il devient possible de mélanger et d'effectuer des moyennes d'un grand nombre d'indicateurs ayant des unités différentes.

Parmi ces indicateurs, celui portant sur la finalité Cohésion sociale et territoriale, revêt une valeur spécifique au regard des compétences premières du Département.

Pour construire ce tableau de bord, la démarche s'est appuyée sur les retours d'expériences internationaux (PNUD, OCDE...), les réflexions nationales et régionales (IDF, Nord-Pas-de-Calais, etc.).

Défi 1

Capacité alimentaire

Savoir ce que l'on mange et y prendre du plaisir



Nourrir ses enfants



Manger à sa faim, manger des choses saines



Mais aussi

Savoir cuisiner, partager et transmettre, prendre soin de soi et de sa santé, pouvoir changer de comportement alimentaire (prévention obésité, diabète, allergie), remettre les mains dans la terre, maîtriser son budget alimentation, mieux vieillir, créer du lien familial et intergénérationnel...



Nos lexiers



Réservoir d'actions et projets

Au CG33

Observatoire, analyse

Observatoire du foncier
OGPP
Labo départemental d'analyse (LDA)
Etc.

Production et consommation

PEANP
Restaurant collèges
Épiceries sociales et solidaires
Accompagnement agri-environnement
Gestion durable des espaces
Gestion différenciée et alternatives pesticides
RIA (politique circuits courts)
Tarification unique des collèges
Soutiens aux circuits courts
Etc.

Responsabilité

Manifestations responsables
Actions collectives en travail social
Label PNNS
Etc.

Ressources

Politique de l'eau
Politique déchets (gaspillage alimentaire)

Métiers

CERHES (plateforme de mutualisation des associations de soutien aux agriculteurs)
Condition de vie des agriculteurs (risques sanitaires et sociaux)
Etc.



En Gironde

Innovation

Axe gouvernance alimentaire du Comité régional des Agenda 21 aquitain
Expérimentations de la territorialisation du Pacte de Solidarité Ecologique au sein du réseau des Agenda 21 de Gironde
Trophées Agenda 21 (initiatives citoyennes jardins, partages, cuisines)
Etc.

Ressources

SDAGE (Schéma directeur de l'aménagement et gestion de l'eau)
Etc.

Responsabilité

Plan Eco-phyto
Groupe de travail fédération 33 des centres sociaux (mise en réseau, actions partagées) MIN Loc' halle bio
Réseau des acheteurs responsables
Etc.

Production et consommation

Plan régional nutrition santé
Axe lutte contre l'étalement urbain de l'Interscot
Réseau AMAP
Etc.

Nouveaux angles de vue

Élargir la conception : considérer les espaces publics comme des espaces alimentaires, en matière d'aménagement, considérer les espaces agricoles comme des « d'espaces alimentaires ». Envisager la solidarité pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Reconsidérer les dimensions politiques et les normes : 1/3 des denrées comestibles produites sont jetées, détruites, voire javellisées.

Défi 2

Mobilités choisies

Passer moins de temps dans les déplacements et pouvoir s'occuper de soi et de sa famille

Pouvoir sortir de chez soi et être libre d'aller où on veut



Mais aussi

Avoir du temps pour vivre, avoir un logement digne, trouver un emploi près de chez soi, «Gérer ses temps» : travail loisirs, oisiveté, pouvoir ne pas prendre sa voiture ; aller à la plage/en vacances, passer moins de temps dans les déplacements et pouvoir d'occuper de soi et de sa famille, maîtriser son quotidien », être libre de choisir, accéder aux services publics facilement ; des lieux de rencontres, de partages et de télétravail...



Nos lexiques



Réservoir d'actions et projets

Au CG33

Actions et innovations

Plan d'actions (plan vélo, covoiturage, transgironde, plan de déplacement des agents, pool véhicule, tarification...) - CAB
Plateforme mobilité insertion « Bougé futé »
Bilan carbone
Expérimentation télétravail
Développement du pouvoir d'agir
Habitats culturels
Hesti@
Agenda 21 des collèges
Soutien à la scolarité
Pôle ressource habitat accessible
Aide au départ en vacances
Habitat durable
CREAGIR
E-coop
Fonds d'aide aux jeunes
Aménagement des centres bourgs
Ingénierie pré opérationnelle
Clause sociale dans les marchés publics
Dom-Assist
Etc.

Acteurs et ressources

Groupements d'employeurs et GTEC
Education au développement durable
Etc.

En Gironde

Actions et innovations

Pédibus et carapates
Mille pattes
Vélobus
Autostop accompagné
Covoiturage
Trophées Agenda 21
Etc.

Nouveaux angles de vue

Développer les tiers espaces et l'économie collaborative de proximité. Cartes temporelles des territoires et des activités à prendre en compte dans l'aménagement. Penser aux horaires et ouvertures de services. Développer les nouveaux usages et l'économie du partage (habitat coopératif, covoiturage, autopartage, autostop sécurisé...)...

Plans et schémas

Livre blanc des Mobilités
Solidarité 2013 et pôles territoriaux
Plan Climat Air Energie de la Gironde
Interscot
Schémas départementaux des équipements publics (services, équipements, culture, sport,...)
Livre blanc des services et usages numériques et Pacte numérique
Politique accueil
ODAC 33 (Orientation Départementale pour l'Aménagement Commercial)
Plan Départemental d'insertion
Politique accueil petite enfance
Politique citoyenneté
Schéma départemental au handicap
Plan départemental de l'habitat
Schéma d'administration électronique
Politique collège numérique
Politique mieux vivre ensemble
Etc.



Plans et schémas

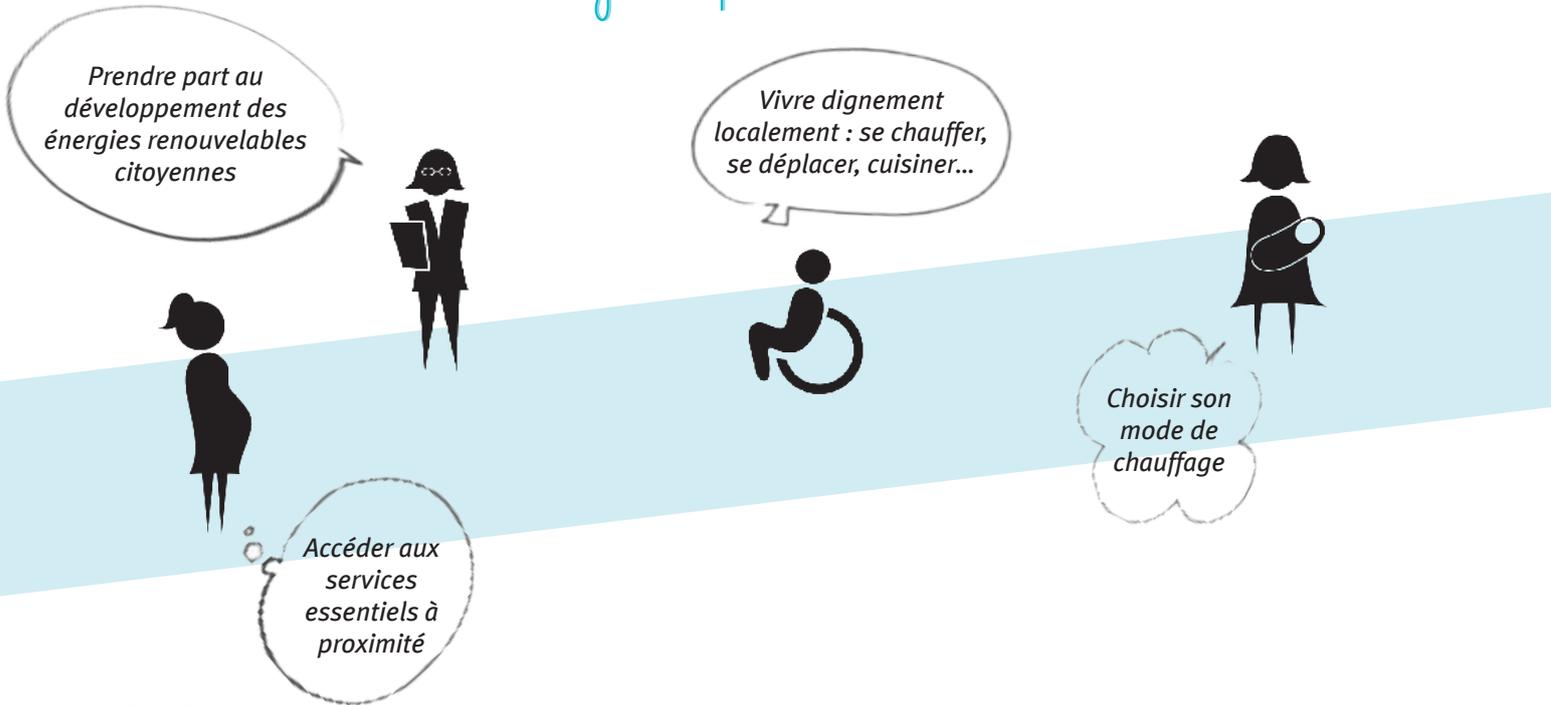
SRITT
SRCAE
Grenelle des mobilités
Programme habiter mieux
Etc.

Acteurs et ressources

Movable
Garage moderne
Club DD des élus « Mobilités périurbaines »
Graine
SEL
Etc.

Défi 3

Autonomie énergétique

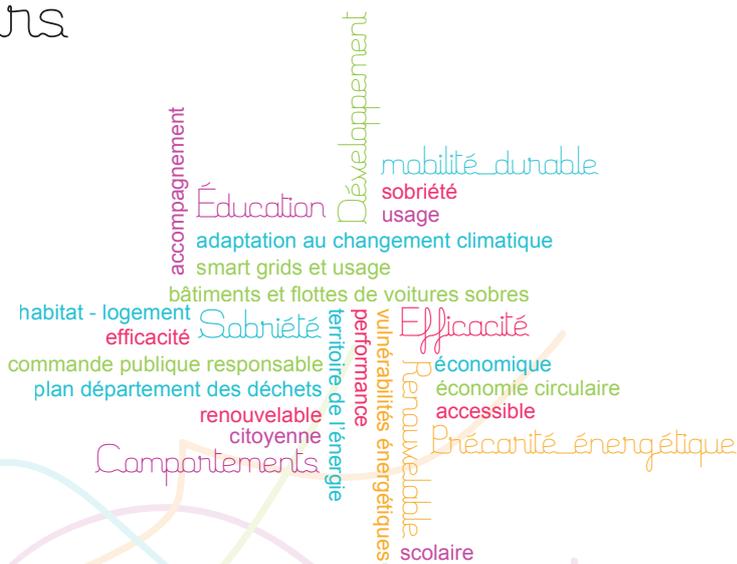


Mais aussi

Ne pas être dépendant des fluctuations et des augmentations du coût de l'énergie en maîtrisant sa consommation d'énergie ; Vivre dans un logement décent : sobre en énergie et une bonne qualité de l'air intérieur ; Financer les travaux d'amélioration de son logement ; Comprendre les enjeux de la transition énergétique localement et globalement ; Avoir accès à une information objective et fiable sur les comportements sobres dans le logement, sur les choix énergétiques et sur les travaux d'amélioration de son logement, pouvoir consommer moins d'énergie...



Nos leviers



Réservoir d'actions et projets

Au CG33

Actions et innovations

Appel à projets préca énergie et insertion
Autoproduction accompagnée (autoréhabilitation)
Bail vert des collèges
Actions individuelles et collectives en travail social
Etc.

En Gironde

Actions et innovations

Pionniers du Climat (CUB)
Familles à énergie positive (région- Ademe)
Expérimentations de la territorialisation du Pacte de Solidarité Ecologique au sein du réseau des Agenda 21 de Gironde
Etc.

Plans et schémas

SRCAE et défi Aquitaine Climat
Plans National et Régional Santé Environnement
Plan de Protection de l' Atmosphère de l' Agglomération de Bordeaux
Etc.

Plans et schémas

Plan Climat Air Energie de la Gironde (BEGES, plan de progrès des collèges, contrat de performance patrimoine dép., etc.)
Schéma départemental des Energies Renouvelables TransGironde 2030
PDH
FSL
Référentiel bâtiment durable
Plan départementale des déchets
Interscot
Schémas départementaux
Etc.



Acteurs et ressources

Espaces info-énergie
LEAB
SCIC Enercoop Aquitaine
SDEG
Gironde en transition
Alternatiba
Réseau préca énergie 33
SIPHEM
Bailleurs sociaux
Réseau régional des Plans Climat (ADEME – Région)
Etc.

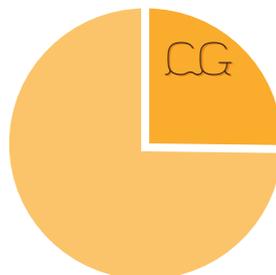
Nouveaux angles de vue

Gestion énergétique différenciée (type d' usages, occupation, mutualisations...), Changer de posture de consommateur à producteur d' énergie ; Repenser les besoins énergétiques locaux au regard de ce que l' on peut produire localement, Optimiser tous les flux, les déchets conçus comme ressources ; Sortir de la dépendance aux énergies non renouvelables ; rechercher en priorité la solutions sobres en énergie ; outiller les collectivités pour la maîtrise des réseaux en régie (Smart grids); Stratégie Négawatt ; Acheter en ciblant les achats (favoriser l' approche d' analyse du cycle de vie, intégration de critères carbone, impact Gaz à effet de serre)...

Territoire de coresponsabilité sociétale pour le bien-être de tous

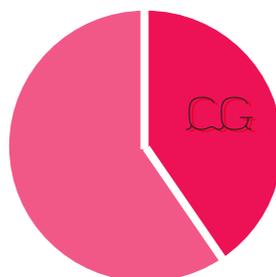
Défi 1

Capacité alimentaire



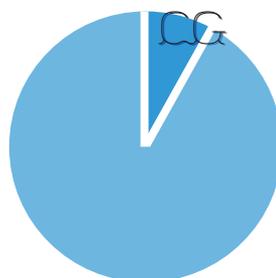
Défi 2

Mobilités choisies



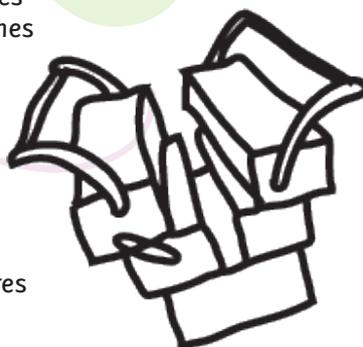
Défi 3

Autonomie énergétique



La Boîte à Outils du Laba
Made d'organisation de la coresponsabilité

- Cartographie de parties prenantes
- Bourse aux ingéniosités girondines
- Evaluation SPIRAL
- Design de solutions
- Indices de contribution
- Référentiel Agenda 21
- Grilles d'analyses
- Cahiers d'expériences
- Feuilles de routes d'animation
- Base de ressources documentaires



Vers où aller ?

Capacité alimentaire

Finalités	Indicateurs	Cibles intermédiaires	Cibles
Cohésion	Consommation de terre agricole		0 %
Épanouissement	Population ayant accès à un déjeuner bio / local		100 %
Climat	Émissions de GES liées à la production alimentaire		Divisé par 4
Biodiversité	Consommation de produits phytosanitaires		0 %
Consommation / Production	Part des denrées alimentaires dans les déchets ménagers		0 %
	Prélèvement des ressources en eau par habitant		70m ³ /hab/an
Gouvernance	Part des projets concertés avec les usagers et bénéficiaires		100 %

Mobilités choisies

Finalités	Indicateurs	Cibles intermédiaires	Cibles
Cohésion	Part des Girondins ayant accès aux services de proximité en moins de 30 min		100 %
Épanouissement	Part de familles isolées		0 %
Climat	Baisse des émissions de GES liés aux transports		40 %
Biodiversité	Utilisation de ressources non renouvelables		0 %
Consommation / Production	Part des déplacements en mode doux ou collectifs		40 %
Gouvernance	Part des projets ayant fait l'objet de concertation		100 %

Autonomie énergétique

Finalités	Indicateurs	Cibles intermédiaires	Cibles
Cohésion	Taux d'effort énergétique des ménages sur le poste énergie		5 %
Épanouissement	Part des ménages qui satisfont leurs besoins d'énergie		100 %
Climat	Réduction des émissions de gaz à effet de serre		Divisé par 4 / 2008
Biodiversité	Utilisation de ressources renouvelables dans la production énergétique		100 %
Consommation / Production	Production énergétique locale décentralisée		100 %
Gouvernance	Part des projets énergétiques ayant fait l'objet de concertation		100 %

Comment savoir ?

Profil DD de la Gironde — Indices territoriaux

Finalités	Indicateurs
Cohésion	Indice de cohésion
Épanouissement	Indice de bien-être
Climat	Indice de vulnérabilité au climat
Biodiversité	Indice de qualité de l' environnement
Conso. / Prod.	Indice de conso responsable
Gouvernance	Indice de gouvernance

Les références

Références personnalités

Pierre Rabhi, GIEC, Pierre Radanne, Hervé le Treut, Ronan Dantec, plateforme COP 21 (conférence mondiale du climat en 2015 à Paris), Pierre Rosavallon, Cynthia Fleury, Jean Baudrillard, Michel Serres, Michel Maffesoli, Hélène Strohl, Fernando Pessoa, Elinor Ostrom, Jean Gadrey, Jacques Weber, Patrick Viveret, Denise Jodelet, Gaston Bachelard, Dominique Meda, Isabelle Sorente, Gilles Berhault, Edgar Morin, Ignacy Sachs, Emile Durkheim, Hélienne Hatzfeld, Stéphane Hessel, Loïc Bondiaux

Références réseaux

ATD⁴ Quart Monde, FAIR, FING, Objectif du Millénaire pour le développement, GIEC mars, PNNS, Incroyables comestibles, Terre et humanisme, agro-écologie, FAO, Région Nord-Pas-de-Calais (TESR et CERDD), réseau rural Aquitain, groupe de travail national A21 et cohésion sociale, Comité régional des Agenda 21 en Aquitaine, APRILES, Conseil de l' Europe et réseau Together des territoires de coresponsabilité pour le bien-être de tous, Pacte de solidarité écologique, Rapport Union nationale des CCAS sur la vulnérabilité énergétique, Cittaslow, Mille pattes, carapattes, SPIRAL (Conseil de l' Europe), CDA21, groupe de travail national A21 et cohésion sociale, Plan d' urgence pour la qualité de l' air, Groupement des autorités responsables de transport (GART) ; Réseau Action Climat, AMORCE, Association Négawatt, CLER, 4D, Comité 21, Cop 21, feuille de route nationale de la transition énergétique, SRCAE, réseau rural aquitain, CERDD, Rhône Alpes Enérgie, ADEME, groupe de travail national A21 et cohésion sociale, Conseil de l' Europe et réseau together des territoires de coresponsabilité pour le bien-être de tous, AIRAQ, ORECCA, Réseau Préca Energie 33 ; IUFN